

FAIRE

en questions

Pourquoi FAIRE ?

Qui peut candidater ?

Quel soutien ?

Que rendre ?

Quand rendre ?

Quels projets ?

Découvrez nos réponses à vos questions !

www.faireparis.com

Proposez votre projet jusqu'au 13 mars 2017

FAIRE EN QUESTIONS

QUI PEUT CANDIDATER ?

Si cela est possible, peut-on postuler avec une équipe interdisciplinaire (compétence informatique...ect) construit pour FAIRE ?

OUI bien sûr ! Les équipes pluridisciplinaires sont les bienvenues car FAIRE est convaincu que la diversité des approches et le rapprochement des disciplines favorisent l'innovation.

Pouvons-nous présenter un projet à 8 = 5 étudiants + 3 enseignants chercheurs ?

Les équipes étudiants/enseignants des écoles nationales supérieures d'architecture peuvent présenter un projet, et même une classe, un laboratoire ou toute une promotion :-)

Un même architecte mandataire peut-il proposer plusieurs projets sur des sites différents, avec des équipes différentes ?

OUI, FAIRE n'a aucune limite... sur le nombre de projets proposés, de sites où intervenir, d'équipes portées par un même architecte mandataire.

Je suis de formation architecte d'intérieur /designer et j'ai co-fondé une agence de design et d'architecture d'intérieur ainsi qu'un groupe de recherche. Est-ce que ma formation et ma pratique me permet de postuler ou faut-il être issus d'un cursus en architecture ?

Désolé, FAIRE s'adresse exclusivement aux architectes (DPLG, DESA, DE, HMONP) et aux étudiants des écoles nationales supérieures d'architecture.

QUEL SOUTIEN ?

Avez vous des précisions sur le montant des financements possibles ?

FAIRE finance ou aide à trouver, tout ou partie, des financements nécessaires au développement des projets et programmes innovants sélectionnés et ce quelques soient leurs échelles.

Le montant du soutien financier est donc propre à chaque projet en fonction des besoins des équipes pour mener les études et ensuite les concrétiser.

Quel est le montant maximum qui sera alloué aux projets de recherche ?

FAIRE a pour objectif de financer les études et les mises en œuvre des projets. Mais parce qu'on ne trouve pas toujours il est prudent de bien distinguer deux budgets. D'une part, le financement des moyens nécessaires pour mener l'étude au regard du calendrier prévisionnel, et de l'autre, un estimatif de la partie réalisation, quelque soit sa forme (prototype, démonstrateur, ...).

FAIRE héberge-t-il les structures dont les projets sont sélectionnés ?

FAIRE n'est pas un incubateur de structure et ne propose pas de résidence mais est un accélérateur de projets.

QUE RENDRE ?

Pouvez-vous nous préciser les modalités de rendu et les attentes de la candidature?

Les rendus se font exclusivement via le formulaire en ligne sur le site faireparis.com. Pour cette première session la date limite de soumission de votre projet est le 13 mars 2017 à 23h59.

Ce formulaire vous demande de préciser :

- Dans un premier temps : nom / prénom / email / statut / si vous êtes inscrit à l'ordre (pas obligatoire)

- Dans un second temps : titre de votre projet + note d'intention de 3000 signes max.

En complément pour nous permettre de mieux apprécier votre projet vous pouvez joindre un PDF au format A4 (10 pages et 5 mo maximum) précisant les membres de l'équipe, votre calendrier prévisionnel phase d'étude phase de réalisation, le budget et les moyens nécessaires pour ces deux phases, mais aussi des éléments graphiques ou tout autre élément à même de nous aider à comprendre votre projet.

Est-il nécessaire d'envoyer un dossier déjà établi concernant le sujet de notre équipe (à l'image des modalités du dossier Prototype ; PDF 10 pages), ou une note d'intention suffit-elle ?

Le minimum demandé est une note d'intention mais l'ajout d'un dossier de présentation peut faciliter la compréhension de tous types de projets.

S'agit-il d'une note d'intention détaillée ou attendez-vous des documents graphiques présentant un projet « fini » ?

Il n'est pas demandé de rendu graphique complet ou de projet fini car FAIRE vous aide à financer aussi le temps de travail et d'étude.

Je souhaiterais connaître les contraintes du rendu (format du rendu notamment : cahier A4, A3, planches?)

Un fichier PDF de 10 pages A4 maximum et 5 Mo maximum

C'est 3000 signes maximum avec ou sans les espaces ?

La note d'intention peut comprendre 3000 signes sans les espaces mais nous ne sommes pas à quelques signes près :-)

Grille d'honoraires et d'équipe, qu'entendez vous par là, équipe de maîtrise d'oeuvre? (économiste, architecte, etc...) et si les partenaires sont éventuellement des entreprises, comment se présenter? avez vous une grille modèle que nous pouvons utiliser ?

Faire soutient des projets divers dont chacun possède sa logique propre et sa structure, aussi il n'existe ni formulaire type, ni grille d'analyse économique type pour vous présenter.

Est-il possible de présenter plus de documents graphique pour permettre une meilleure compréhension de notre projet?

Vous pouvez présenter tout ce que vous souhaitez dans la limite des 10 pages A4 et des 5Mo maximum.

QUAND RENDRE ?

La date limite est le 12 ou le 13 mars à 23h59?

La date de limite de soumission en ligne de votre projet est le lundi 13 mars à 23h59.

QUELS PROJETS ?

Quels types de projets attendez vous particulièrement ?

FAIRE est conçu pour accompagner, financer et/ou faire financer et valoriser des projets urbains et architecturaux, de tous les types et toutes les échelles, sélectionnés pour leur vision, leurs valeurs et les solutions qu'ils proposent pour apporter des réponses aux grands défis qui nous attendent (changement climatique, résilience urbaine, évolution de usages, économie du partage, mutations technologiques...). La candidature doit simplement expliquer en quoi l'étude proposée participe de ces évolutions.

Quel niveau d'avancement des projets ? Le sujet qui nous anime n'en est qu'à une phase d'intentions et nous désirerions bénéficier de cette «résidence», en partenariat avec votre structure, afin de la développer et de l'emmener à maturité.

C'est exactement l'ADN de FAIRE ! Accompagner, aider, soutenir les architectes pour développer un projet, concrétiser une idée, expérimenter une recherche...

Y-a-il des livrables en particulier attendus dans le cadre d'un projet de recherche (publications, ...) ?

FAIRE souhaite partager les études et les innovations avec le plus grand nombre.

Le projet doit donc prévoir une ou plusieurs phrases de présentation, démonstration, construction ou publication, ..., à définir avec l'équipe.

Pouvez vous préciser s'il y a une limite aux nombres de projets présentés?

Non, FAIRE n'a aucune limite... sur le nombre de projets proposés, de sites où intervenir, d'équipes portées par un même architecte mandataire.

D'autre part est-ce que le projet doit être lié à un site en particulier? l'idée du concept qui peut s'adapter dans plusieurs contextes?

Certains projets peuvent être spécifiquement contextuels, d'autres peuvent être plus génériques mais tous doivent offrir des possibles pour la métropole parisienne.

Quelles réserves de confidentialité et de non divulgation pour les propositions non retenues ?

Les propositions non retenues par les jurys restent confidentielles. Elles ne seront communiquées qu'avec l'accord écrit du porteur de projet. Les membres du jury s'engagent à la confidentialité des projets et des délibérations.

Agence européenne, sommes éligibles pour participer ? (si elle ne se situe pas en France ?)

Oui, les équipes européennes peuvent soumettre un projet dans le cadre de l'appel à candidature de FAIRE

Quelle est la date de publication des résultats?

FAIRE aussi innove, s'adapte et évolue ! En fonction du nombre de candidatures, les résultats seront annoncés dans les meilleurs délais